

LES AIDES FINANCIÈRES SPÉCIFIQUES DES COLLECTIVITÉS COUVERTES PAR L'ALEC

Les aides décrites ci-dessous évoluent chaque année et leur obtention est toujours conditionnée à des critères multiples.

Territoires	Type de travaux/installation	Montant aide
Métropole du Grand Nancy	Energies renouvelables, chauffage, ventilation et isolation thermique	SOLAIRE THERMIQUE 100 €/m ² capteur
		GEO THERMIE 1 000 € ou 2 000 €
		POÊLE A BOIS 500 € ou 700 € (prime CEE)
		AEROTHERMIE, CHAUDIERE ET VENTILATION 100 à 4 000 € selon système, type de logement et surface (prime CEE)
	ISOLATION THERMIQUE 10 à 40 € / m ² selon poste d'isolation et énergie de chauffage (prime CEE)	
CC des Pays du Sel et du Vermois	Ravalement façade avec isolation extérieure	35 % du montant des travaux plafonné à 3 000 ou 4 500 €
Essey les Nancy	Chauffe-eau solaire	150 €
Houdemont	Chauffe-eau solaire	150 €
	Travaux d'isolation	200 €
Laneuveville devant Nancy	Chauffe-eau solaire	40 €/m ² de panneaux
Laxou	Chauffe-eau solaire	150 €
Ludres	panneaux solaires thermiques	150 €
Malzéville	Chauffe-eau solaire	200 €
Maxéville	Chauffe-eau solaire	150 €
	chauffage solaire	200 €
	Eau Chaude Solaire Collective	75 € TTC / m ² de capteur
	Isolation acoustique (points noirs bruit)	20 % du montant des fenêtres plafonné à 2 000 €
Seichamps	Chauffe-eau solaire	30 €/m ²
Tomblaine	Photovoltaïque	150 €
	Chauffe-eau solaire	150 €
	Geothermie	150 €
Vandoeuvre-lès-Nancy (quartier Lorraine)	Isolation thermique, systèmes performants et environnementaux, énergies renouvelables	10 ou 20 % du montant total TTC des travaux plafonné à 1 000 €
Villers les Nancy	Chauffe-eau solaire	150 €

RAPPROCHEZ-VOUS
DE VOTRE MAIRIE
POUR PLUS
D'INFORMATIONS